



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

Des logements, vite!

Une étude commandée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et l'Office fédéral du logement (OFL)¹ affirme que les principaux freins à la construction de nouveaux logements sont les oppositions et recours. Les 440 professionnels interrogés pointent en particulier «les oppositions et les recours dits abusifs qui servent à bloquer ou à retarder des projets de construction, voire à contraindre ou à faire chanter les maîtres d'ouvrage».

La demande de logements est influencée, d'une part, par l'immigration qui augmente le nombre d'habitants à loger et, d'autre part, par les évolutions sociétales (divorces et garde partagée des enfants, augmentation des célibataires ou couples informels à deux logements, télétravail) qui accroissent la surface occupée par personne. Du côté de l'offre, tant que la proposition de l'ASLOCA que l'Etat fixe un quota d'espace habitable par personne² n'a pas encore été entérinée, c'est la construction qui permet l'augmentation des logements disponibles. La demande explosant ces dernières années, il serait logique que l'offre suive. Or on observe une diminution continue des constructions depuis plus de dix ans.³

Ce n'est certes pas l'attrait de l'immobilier pour les investisseurs qui en est la cause, les loyers ayant augmenté de 38% entre 2000 et 2024.⁴ Le subventionnement de logements, directement ou par le biais de facilités pour les coopératives d'habitation, soulage uniquement quelques privilégiés qui ont accès à ces logements. Une fixation des loyers par l'Etat n'aurait pas non plus d'influence sur la pénurie. Excessive, elle pourrait même l'accentuer en décourageant l'investissement dans les immeubles locatifs.

Si on n'agit pas sur la demande, la seule réponse à la pénurie est la construction de nouveaux logements. Comme le législateur entend, à raison, préserver les terres agricoles, les monuments et ensembles historiques et les zones de verdure, l'augmentation du nombre de logements disponibles est moins à chercher dans un assouplissement des règles d'aménagement du territoire que dans une accélération des procédures de construction.

Or, la procédure d'autorisation pour les nouveaux logements dure en moyenne 230 jours, soit 20% de plus qu'en 2015.⁵

Des solutions à envisager

Parmi les solutions prônées par l'étude de l'ARE et de l'OFL, nous citerons quelques pistes prometteuses s'agissant des permis de construire.

Sur une procédure d'autorisation de construire, le traitement par l'administration consomme le plus de temps. Alors que l'article 114 de la LATC vaudoise donne à la municipalité quarante jours dès le dépôt de la demande de permis pour l'octroyer ou le refuser, le délai est plutôt de six à neuf mois en pratique. La faute n'en revient pas uniquement aux communes, mais aussi aux différents services de l'Etat qui doivent se déterminer sur la demande (la «synthèse CAMAC»), le plus lent à répondre déterminant le rythme de la procédure.

Comme le délai légal est un délai d'ordre, son échéance n'a aucune conséquence. Il suffirait de fixer dans la loi un délai (qui devrait sans doute être étendu à trois ou quatre mois) au-delà duquel l'autorisation est accordée si l'autorité n'a pas statué. Pour la procédure de recours,

il n'est pas rare que ce soit un des services cantonaux consultés par la Cour qui soit la partie la plus lente à se déterminer. Ici aussi, des délais fixes, y compris pour rendre un jugement une fois la procédure probatoire close, devraient s'imposer.

Cette accélération du travail administratif pose la question du renforcement des moyens financiers et humains. Une mise en œuvre de traitement informatique des dossiers et une approche moins tatillonne pour les cas courants en limiterait la portée. Cela dit, les émoluments en la matière sont déjà assez généreux.

Une autre voie est de permettre aux constructeurs de solliciter des décisions de principe contraignantes (sur l'implantation des bâtiments, la conservation ou non d'éléments architecturaux ou paysagers, l'affectation des surfaces, par exemple). Ces décisions devraient pouvoir être contestées jusqu'au Tribunal fédéral pour que leur dispositif ne puisse plus être remis en cause, ni par des voisins, ni par l'autorité. Une telle procédure en deux phases éviterait de monter de lourds dossiers énumérant tous les détails d'une construction qui passent à la poubelle en cas de rejet de la demande.

Faut-il restreindre les droits des voisins pour favoriser la construction face au réflexe «la densification oui, mais pas devant chez moi»? C'est le rêve de tout promoteur, mais une restriction des possibilités d'action diminuerait la confiance et donc l'assentiment de la population pour les nouvelles constructions et pourrait affecter la qualité de l'aménagement du territoire. En revanche, il serait légitime de limiter les

possibilités d'opposition et de recours aux arguments concernant directement l'opposant, (légitimation spécifique au grief). C'est le cas en général en procédure administrative, alors que la jurisprudence en matière de construction admet aujourd'hui qu'un voisin puisse invoquer toutes les normes de droit ayant une incidence sur la situation de fait ou de droit. Par exemple, un voisin opposé à un balcon qu'il juge trop proche de sa fenêtre, bien qu'il soit réglementaire, peut plaider que les normes en matière de bruit seraient dépassées dans telle pièce du futur immeuble, ou que la sortie d'aération disposée à l'opposé de son logement dépasse un gabarit. Cette possibilité de soulever de multiples griefs rallonge la procédure sans tenir compte des intérêts concrets.

Face à la pénurie de logements et à l'augmentation consécutive des loyers, les autorités fédérales comme vaudoises ont récemment publié des études et des déclarations d'intention pour favoriser la construction. Il s'agit maintenant de passer de la parole aux actes rapidement. Comme souvent, les mesures les plus efficaces n'impliquent pas une refonte de notre Etat de droit ou de nos institutions, mais des adaptations ponctuelles, en particulier de la pratique administrative. Nos autorités cantonales ont toutes les cartes en main pour agir!

Olivier Klunge

¹ Communiqué de presse du 01.07.2025.

² Article d'Edgar Schuler, 24 heures du 09.06.2023.

³ Rapport du Conseil fédéral du 29.11.2022.

⁴ Ibid.

⁵ UBS, Real Estate Focus 2024.

Touche pas à ma subvention!

L'éditorialiste de 24 heures du 5 juillet s'offusque de la baisse des subventions Jeunesse et Sport (J+S) allouées par l'Office de fédéral des sports aux clubs sportifs et autres associations de jeunesse. Cette baisse menacerait «d'engendrer une génération frustrée, hargneuse et en surpoids». En page 6, un chef scout s'inquiète de ne plus pouvoir offrir des camps financièrement accessibles à toutes les familles. La photo accompagnant l'article montre hélas que le surpoids résiste aux subventions élevées.

Pour reprendre dans l'ordre, c'est un plafonnement à 115 millions et non une baisse des subventions qui est annoncée. Malgré la nécessité de réduire ses dépenses, la Confédération ne «coupe» donc pas dans ces subsides. Au lieu de se réjouir de l'augmentation du nombre de bénéficiaires, donc du

nombre de jeunes sportifs ou pratiquants d'activités en plein air, on préfère dénoncer la baisse corollaire des subventions individuelles.

Une subvention est une aide financière accordée par une autorité publique dans le but de soutenir une activité d'intérêt général. Cette autorité pouvant en tout temps modifier cette aide en fonction des priorités que dicte l'intérêt général, il est faux de considérer une subvention comme un revenu garanti. Sachant que les subventions individuelles J+S ont doublé il y a cinq ans, nous conseillons à nos amis scouts de faire preuve de débrouillardise pour organiser, comme leurs prédécesseurs moins subventionnés, des camps avec des cotisations restant abordables.

C.

Vive la marche à pied

Notre article récent sur la *Via Valdensis*¹, qui permet de faire le tour du Pays de Vaud à pied, nous a valu des réactions de deux fidèles lecteurs de *La Nation*.

M. Jean-François Tosetti, vice-président de l'Association suisse de la *Via Francigena*, nous signale que la voie officielle pour traverser notre Canton est, depuis début 2024, l'itinéraire historique par Jougne – Ballaigues – Les Clées et les gorges de l'Orbe. Le tracé de Sainte-Croix à Orbe est désormais une variante sur le chemin de Cantorbéry à Rome².

Pour sa part, M. Claude Ruey, ancien conseiller d'Etat, nous suggère de mentionner aussi la voie des Huguenots, qui relie Le Poët-Laval (Drôme, France) à Bad Karlshafen (Hesse, Al-

lemagne). Dans le Pays de Vaud, cette voie va de Coppet à Morges (les marcheurs peuvent y croiser ceux de la *Via Jacobi*), puis ensuite, à choix, de Morges à Concise, ou de Morges à Morat, c'est-à-dire par la rive nord ou par la rive sud du lac de Neuchâtel³.

Comme le chantait le regretté Henri Salvador, «Moi j' préfère la marche à pied»!

A. Rochat

¹ *La Nation* n° 2282 du 27 juin 2025.

² Pour davantage de détails, voir les sites internet www.viafrancigenasuisse.ch ou www.vaud-rando.ch.

³ Voir le site internet www.via-huguenots-vaud.ch.

En lisant Le Guépard

Je n'ai pas ouvert *Le Guépard* pour apprendre quelque chose. Je n'ai pas cherché un modèle. Je n'ai pas attendu une révélation. Je l'ai pris comme on prend un livre ancien, un peu austère, un peu poussiéreux, avec le pressentiment qu'il renferme non une histoire, mais un silence. J'ai tourné les premières pages sans hâte. J'ai reconnu très vite un ton qui ne réclame rien. Le roman ne crie pas. Il ne séduit pas. Il demeure.

Je ne connaissais pas Giuseppe Tomasi di Lampedusa. J'ai appris qu'il avait écrit ce livre tardivement, sans le publier de son vivant. J'ai compris que ce geste comptait. Il n'a pas cherché un lectorat. Il a voulu sauvegarder quelque chose. Pas un monde perdu, mais une manière de s'en retirer. Il a écrit pour ceux qui savent déjà que tout passe, et qui cherchent à savoir comment on se tient, quand tout s'efface.

Le récit ne suit pas le rythme d'un roman classique. Il ne propose pas de rebondissements. Il ne crée pas de suspense. Il montre. Il accompagne. Il veille. Il vous installe dans une Sicile de la seconde moitié du XIX^e siècle. L'Italie se fait. Le *Risorgimento* avance. Garibaldi débarque. Les structures anciennes s'écroulent. Ce n'est pas l'histoire qui importe. Ce qui compte, c'est le regard d'un homme, Don Fabrizio, prince de

Salina, qui perçoit cette bascule et qui choisit de ne pas l'empêcher, de ne pas la hâter, mais de l'habiter.

Il ne résiste pas. Il ne capitule pas. Il continue à marcher. Il continue à bénir ses chiens. Il continue à contempler le ciel. Il continue à se taire, parce qu'il sait que les paroles, souvent, ne font qu'accompagner le vacarme. Il préfère laisser parler les détails: la nappe tirée avec soin, la chasse menée sans empressement, le bal observé depuis l'ombre. Il ne veut pas changer l'époque. Il veut seulement sortir de scène sans grimace.

J'ai lu ce livre comme on entre dans une pièce assombrie. J'ai entendu le pas du Prince sur les dalles froides. J'ai reconnu cette lassitude qui n'est pas du dégoût, mais une forme d'hospitalité envers ce qui s'éloigne. J'ai compris que sa noblesse ne repose pas sur un titre, mais sur un ton. Il ne cherche pas à sauver sa position. Il cherche à ne pas se salir. Il ne prétend rien. Il regarde. Il endure. Il consent, mais sans jamais céder ce qu'il est.

Il y a dans ce roman une phrase célèbre que son neveu, Tancredi, lui adresse: «*Si nous ne nous en mêlons pas, ils vont faire la République. Si nous voulons que tout reste pareil, il faut que tout change.*» Cette phrase résume le cynisme moderne. Elle séduit les opportunistes. Elle effraie les sages. Le Prince n'y

répond pas. Il écoute. Il sait que l'histoire appartient aux manœuvriers. Lui n'en est plus. Il en est sorti sans partir.

Je pense souvent à lui quand je traverse les couloirs d'une école vide ou que je referme un procès-verbal de séance municipale. Je pense à lui quand je relis les phrases affaiblies de mes élèves, quand je vois les mots se dissoudre, les gestes se perdre, les regards se détourner. Je ne me plains pas. Je continue. Je fais comme lui. Je reste, sans croire que cela suffira. Mais je crois que cela doit être fait.

Dans la scène du bal, l'une des plus belles du roman, le Prince voit les jeunes générations prendre place. Il voit son neveu danser avec la fille d'un riche parvenu. Il comprend que ce monde-là triomphera. Il ne détourne pas les yeux. Il n'envie pas. Il n'applaudit pas. Il se retire. Il sort de la salle, non par amertume, mais parce qu'il sent que sa place n'est plus là. Et qu'il ne lui appartient pas de contester cette vérité.

Le Guépard ne raconte pas la décadence d'un ordre. Il montre la possibilité d'un style dans l'effacement. Il ne cherche pas à restaurer une grandeur. Il rappelle que certains hommes traversent les époques non pour les sauver, mais pour en garder l'empreinte. Le Prince ne fait pas œuvre de résistance. Il fait œuvre de fidélité. Il tient, non à une idée, mais à une manière.

A ceux qui ne l'ont pas encore lu, je veux dire qu'ils y trouveront moins un récit qu'un miroir. Ce miroir ne renvoie pas votre image. Il vous montre ce que vous pourriez devenir si vous acceptiez de vieillir sans tricher. Ce n'est pas un livre brillant. C'est un livre profond. Il ne vous offre pas des réponses. Il vous apprend à habiter les fins.

Je me suis surpris à relire certains passages comme on relit des prières. Je ne parle pas de religion. Je parle de cette manière qu'a le Prince de s'enfoncer dans la mort comme dans une forêt connue. Il pense à ses morts. Il pense à Dieu. Il pense à la lumière. Il ne se débat pas. Il accueille. Il ne demande pas à durer. Il désire disparaître sans bruit.

Quand j'ai refermé le livre, j'ai regardé la fenêtre. Le ciel était devenu pâle. Je n'ai pas pleuré. Je n'ai pas souri. J'ai seulement respiré plus lentement. Le livre m'avait rejoint là où je n'attendais rien. Il ne m'a pas offert de consolation. Il m'a offert une présence. Celle d'un homme qui s'en va, mais qui reste en moi, parce qu'il m'a appris que certaines formes valent plus que tous les programmes.

Yannick Escher

Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard*, trad. Jean-Paul Manganaro, Points, 2025.

Les Jeunes filles de Montherlant

Les Jeunes filles est le premier des quatre volumes écrits entre 1936 et 1939. Les trois autres sont *Pitié pour les femmes*, *Le Démon du bien* et *Les Lépreuses*. Cet ensemble de romans forme le cycle des *Jeunes filles*. Le titre déjà nous indique qu'à la différence des *Célibataires* où les femmes ne jouaient qu'un rôle secondaire, Henri de Montherlant dépeint ici leurs joies et leurs souffrances. A cela s'ajoute une autre différence notable, celle qu'il ne faut pas prêter à Pierre Costals, le personnage central du roman, des traits autobiographiques, comme le précise l'auteur lui-même dans son avertissement en guise de préface. Est-ce un stratagème littéraire ou la vérité? La question reste ici ouverte.

L'écrivain pratique le mélange des genres. Ce roman en grande partie épistolaire, comporte aussi, outre les passages proprement romanesques et d'autres plutôt philosophiques, des extraits de carnets et de cahiers et de revues de mariages. Montherlant passe aisément d'un personnage à l'autre. Il multiplie ainsi les points de vue sur les sentiments contrastés. C'est un récit en forme de feuilleton assez complexe

avec une grande architecture globale et une structure éclatée en épisodes qui fonctionne plus en cycles qu'en développement linéaire. Cette forme du récit épouse à merveille l'enlissement mental des personnages.

Pierre Costals, personnage libertin de 34 ans et écrivain au passé mystérieux, est un homme inaccessible et fermé aux émotions. Envers les femmes, il fait preuve d'une attitude irresponsable et égoïste. Les lettres qu'il reçoit de leur part, même celles pleines de sentiments sincères restent le plus souvent sans réponse. Et quand il leur écrit, c'est pour les prendre de haut et les décourager pour qu'elles ne lui répondent plus, mais elles s'obstinent. Montherlant nous donne des portraits très variés de la vie sentimentale de jeunes femmes. Son anti-féminisme est ambigu: il ne pose la femme ni en victime ni ne la pare de toutes les vertus. Des portraits réalistes donc, si on veut, où la femme est l'égale de l'homme quant à sa capacité de nuire aux autres et de donner des coups bas. Des militantes féministes actuelles prônent la lecture des *Jeunes filles*. Amélie Nothomb déclare avoir

lu le cycle plus de cent fois depuis son adolescence.

Les jeunes filles qui lui envoient des lettres tombent amoureuses de Costals en lisant ses livres. Andrée Hacquebaut, «une fille pauvre, orpheline, sans frère ni sœur», dit d'elle qu'elle connaît son œuvre presque par cœur. Il répond à ses lettres par pitié «de voir une femme de cette valeur condamnée ou à s'agrir vierge, ou à épouser un boutiquier» et, chose exceptionnelle, accepte de la rencontrer. La longue scène où il se balade avec Andrée dans le froid et le vent de Paris au mois de février est entièrement construite sur le dédain que Costals ressent pour cette fille qu'il rencontre par simple vanité et pour la faire souffrir alors qu'il sait qu'elle est amoureuse de lui.

Malgré cette rencontre très humiliante, elle ne renonce pas à lui écrire. Elle s'acharne même, elle se met en colère, elle utilise tous les moyens dont elle dispose, même le chantage, pour qu'il concède enfin à l'aimer. Mais Costals reste de marbre. Dans une des rares lettres qu'il lui adresse, il écrit ceci: «Je connais bien l'amour; c'est un sentiment pour lequel je n'ai pas d'estime.» Plus loin, il ajoute encore: «Je n'aime pas qu'on ait besoin de moi, intellectuellement, «sentimentalement», ou charnellement. L'inexplicable plaisir que des êtres éprouvent de ma présence, les diminue à mes yeux. Que voulez-vous que ça me fasse, de compter dans l'univers des autres.»

Que Costals pense vraiment ce qu'il dit, on s'en doute. En vérité, il trouve qu'Andrée est laide. Par ailleurs, il entretient une liaison avec Solange Dandillot, une jeune fille de vingt ans qu'il a rencontrée par hasard et qu'il trouve jolie. Attiré par cette fille silencieuse et sans éducation intellectuelle, sur laquelle on

ne sait pas grand-chose, il sort régulièrement avec elle. «Au commencement était le désir», dit-il, et c'est le désir physique qui domine cette relation.

L'opposition entre Costals le libertin et Andrée, la jeune femme amoureuse de lui, c'est l'histoire de deux êtres si déphasés qu'ils ne peuvent jamais se retrouver en relation. Elle aime cet homme qui ne lui donne rien. Cette obstination jusqu'à l'humiliation et jusqu'à la folie nerveuse de cette femme qui lettre après lettre renouvelle son amour pour lui sans jamais abdiquer est adorable dans son obstination même. Elle pose la question de savoir si le très cérébral Costals, cet homme qui croit vivre une vie supérieure et se dit lucide en affaire d'amour, est vraiment capable d'aimer une femme, de l'aimer simplement, l'aimer pleinement et pas seulement pour le plaisir.

Bien évidemment, Montherlant ne donne pas de réponse à cette question. Quel est donc l'enjeu des *Jeunes filles*? Ce n'est pas un roman libertin. La vision qu'il donne du vice n'est pas celle du personnage central, cet individu sans moralité, ou d'une moralité fort douteuse, qui, comme tous les libertins, ne travaille qu'à l'apologie du désir et à l'abolition souhaitée mais impossible de toute souffrance morale. La force de ce beau roman tient précisément en cela qu'il est sur le fil du rasoir entre la recherche du désir et la souffrance morale. Loin de tout moralisme de pacotille, Montherlant nous tend le miroir en montrant que tous les vices naissent d'un mauvais désir si ce n'est pas l'inverse, tandis que la morale est inscrite dans nos cœurs déchirés comme une empreinte digitale et qu'on ne peut s'en défaire, sauf à vouloir anéantir l'homme.

Lars Klawonn

«C'est une erreur soit de simplifier la langue [française] soit de ne plus s'en préoccuper suffisamment, parce que la saveur des choses est déjà dans les mots. En entendant certains hommes politiques affirmer qu'il faut simplifier l'orthographe afin de la rendre plus aisée aux élèves allogènes, je suis amusé de tant de sottises! C'est aux élèves étrangers d'aller vers notre langue et pas le contraire: lorsqu'on rencontre une difficulté à l'école, cette école doit fournir à tous les moyens de surpasser cette difficulté et non pas de la supprimer ni de céder au laxisme orthographique ambiant. Il est vrai que la langue est complexe, que l'orthographe est parfois illogique, mais simplifier les mots, c'est simplifier l'expression de la pensée elle-même qui perd ses bases. Les réseaux sociaux, les textos, les émoticônes et toute notre technique numérique ont tendance à hypersimplifier l'expression écrite; l'école devrait justement se dresser comme un rempart contre cette dérive, et ne pas la favoriser.

Jean Romain, in 24 heures du 11.06.2025

En même temps

Commentant, sur le site «Je suis Français», la dissolution de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024, le philosophe Pierre Manent affirme que c'est rester à la surface des choses que de définir la politique française comme une confrontation entre la démocratie et le populisme. La confrontation est plus profonde, n'étant pas politique, mais morale et métaphysique. Elle oppose les *légitimes*, qui occupent, de la gauche à la droite, tous les créneaux du républicanisme, et les *illégitimes* condamnés à l'exil intérieur et formant le *parti maudit*, le Rassemblement national.

Manent dénonce cette *séparation ontologique entre les élus et les réprouvés*. En bon libéral-conservateur, il déplore la disparition des partis qui se référaient explicitement à un corps de doctrine et échangeaient des arguments de fond avec vigueur, voire avec violence, sous la houlette d'une autorité politique chargée de la synthèse et de la mise en œuvre. On a supprimé la *catharsis* de la bataille électorale, qui calme le jeu et remet les compteurs à zéro. Il n'y a plus qu'un vaincu rejeté dans les ténèbres et un vainqueur incapable de tirer une politique de sa victoire.

L'actuel président a remplacé l'alternance par un grand parti gauche-droite inconsistant dont lui seul assure l'unité. Même l'extrême-gauche y est associée, en cas de nécessité électorale, comme on l'a vu en juillet 2024, au second tour des élections législatives anticipées, quand la droite et le centre ont appelé leurs candidats à un «désistement républicain» en faveur du «Nouveau Front populaire»¹ pour faire barrage au Rassemblement national.

Parlant tantôt un langage militaire et tantôt l'argot des voyous, tantôt celui des agriculteurs et tantôt celui des théâtres, humiliant les généraux en leur rappelant publiquement que c'est lui qui commande, court-circuitant le Parlement à coups de «grands débats» et de «conventions», le président Emmanuel Macron n'est pas l'homme de la synthèse politique, mais *l'individu solitaire et omniprésent*, qui ramène à lui toutes les opinions et toutes les ambitions.

Selon Manent, les institutions de la V^e République sont désamorçées. Elles ne sont plus qu'une structure vide, dé-

sertée par l'esprit qui les a inspirées, une mécanique électorale aveugle, branchée sur la seule acquisition du pouvoir, insoucieuse de la France et des Français.

La fameuse formule macronienne «en même temps» n'est pas une invite à tous les courants politiques à se plier à l'intérêt supérieur de la France, ni un appel au rassemblement de toutes les forces vives de la nation. C'est l'affirmation d'un pur pouvoir, qui ne compose pas les intérêts opposés, mais bien qui les absorbe et les neutralise. Nous ajouterions qu'il neutralise du même coup les contre-pouvoirs, – nécessaires quel que soit le régime –, qui contrebalancent le pouvoir de l'Etat par une authentique représentation des corps constitués, des syndicats ouvriers et patronaux, des villes, de l'Eglise, etc. De cette représentation, il ne reste que les manifestations sporadiques et sans espoir des gilets jaunes.

Comment ne pas voir un totalitarisme rampant dans le caractère englobant de cet «en même temps»?

Ce qui préoccupe encore Manent, c'est l'unanimité brutale qui règne sans partage au sujet des «valeurs de la République», autre indice d'une tendance totalitaire. Il dénonce l'*extraordinaire discipline de paroles et de pensée qui fait que les livres ou articles écrits avant les années 1980 ou même 1990 nous semblent remplis de propos intolérables et d'impubliables provocations*.

Pour tenir ensemble, le bricolage hétéroclite de la «macronie» a besoin d'une haine commune, en l'occurrence une répulsion absolue à l'égard du Front national: *Son excommunication fut pour la classe politique une ressource de gouvernement et un moyen de contrôle social et moral dont elle usa et abusa*. La modification de son nom en «Rassemblement national» n'a rien changé à ce rôle de repoussoir.

Dès lors, les partis de gouvernement peuvent être inefficaces, ne pas tenir leurs promesses électorales, dire n'importe quoi, tordre le droit et les faits dans tous les sens. Les plus incapables, les plus bavards, les plus paresseux peuvent bien être nommés ministres, voire premier ministre. Ils conservent l'argument ultime: *Nous, au moins, nous ne sommes pas eux*. De son côté, le RN est entré dans ce jeu et tire de son exclusion un statut de victime apparemment rentable.

Pierre Manent est d'ailleurs loin de plaider pour le RN, qui *a prospéré non par l'énergie ou la qualité de son action, mais en réponse, ou plutôt comme un contrecoup pour ainsi dire mécanique aux défaillances de plus en plus béantes des gouvernements successifs*. [...] *La «France» tellement invoquée par lui est un bloc indistinct, qui ne suscite aucune pensée susceptible d'être développée, aucun sentiment un peu vif, aucun langage propre. Cette synthèse [...] qui lie l'action politique à une certaine compréhension de l'histoire et de la vie de la nation, et qui est la signature d'une vraie proposition politique, cette synthèse est absente. On n'en aura pas la moindre esquisse car il s'agit d'éviter toutes les occasions de division à l'intérieur du bloc. Il ne reste donc que l'immigration, qui vient par définition de l'extérieur*.

Convaincu que le salut ne viendra ni de l'Union européenne, ni d'aucun parti, Pierre Manent ne met pour autant jamais en doute la pertinence du régime démocratique pour la France, lors même que celle-ci reste essentiellement d'esprit monarchique. Il se contente de croire à la résilience politique du peuple français et à sa capacité de reprendre son destin en main. *Nous devons revenir à la maison*, dit-il à ses compatriotes.

Olivier Delacréta

¹ Assemblage électoral des verts, des socialistes, des communistes et de l'extrême-gauche.

Presse régionale – On nous écrit

En écho à votre éditorial du 30 mai 2025 du sur l'état de la presse cantonale, les journaux locaux membres de l'Association Vaud Presse – comme le Journal de Morges, Riviera-Chablais ou La Région, d'Yverdon – ont-ils la responsabilité de trouver une formule afin de couvrir l'entier du Canton?

En théorie et dans l'esprit, l'idée est cohérente, mais le problème se pose dans la pratique. En effet, nos moyens sont ce qu'ils sont (en constante diminution) et ceux-ci s'affaiblissent notamment parce qu'en regard de la «responsabilité» à laquelle vous vous référez, il manque de plus en plus un retour «indirect» – je souligne ce mot très clairement – des institutions que nous sommes/serions censés évoquer dans nos colonnes.

Il n'est pas ici question de subsides jetés par la fenêtre pour nous faire plaisir en tendant la main sur une oreiller de paresse, mais d'une forme de «contrat de confiance» permettant de couvrir des «moments démocratiques» où nous sommes souvent les derniers à assurer une présence physique régulière.

Les communes sont par exemple avides de couverture rédactionnelle, mais de moins en moins enclines à investir «en retour indirect» – encore une fois – pour une offre d'emploi, la parution de l'ordre du jour du Conseil communal, l'inauguration d'un bâtiment mais plus encore la pléthore de manifestations que celles-

ci organisent souvent après avoir engagé un «délégué aux festivités», imprimé des flyers via le «préposé à la communication» et engagé une équipe vidéo pour immortaliser le fameux couper de ruban.

Un conseil communal de n'importe quel village vaudois peut prendre jusqu'à 3-4 heures où nous sommes très souvent le seul membre de l'assistance. Ce service public équivaut à une journée complète si on y ajoute la «fabrication» complète d'un ou plusieurs articles, un complément à recueillir auprès d'un élu, le téléphone d'un motionnaire ou d'un édile pour s'inquiéter de nos choix rédactionnels. Ce traitement est d'ailleurs souvent réclamé par des élus qui ne sont pas ou plus forcément abonnés à notre journal – à titre de solidarité a minima – mais lisent volontiers le e-paper sur le compte de la commune...

Le Canton fait pour sa part oeuvre de pionnier avec un dispositif de soutien aux médias dans un registre novateur et il faut le saluer. En revanche, en dehors de ces tests, la partie plus classique a disparu de nos pages, comme une fermeture de route, l'offre d'emploi pour le cantonnier de la région ou la promotion de la dernière exposition d'un site culturel du canton, faute de... budget.

C'est dire que couvrir les grands moments de la vie politique cantonale me paraît pertinent mais bien difficile à ce stade, pour une simple raison économique. Une alliance pourrait se créer entre plusieurs titres de Vaud Presse, c'est vrai, mais pour faire du bon travail, angler les sujets selon la région en lien avec un objet particulier, doser la mise en avant des députés, il faudrait selon moi un poste à 100% et nous ne pouvons tout simplement pas le financer alors que nos lecteurs attendent d'abord de l'actu «d'ici» et pas en premier lieu l'explication des ficelles du bouclier fiscal.

Cédric Jotterand,
éditeur du Journal de Morges,
président de Vaud Presse

Sortir par la porte, revenir par la fenêtre

En 1937, l'Université de Lausanne remettait à Benito Mussolini un doctorat honoris causa (d.h.c.), «pour l'excellence de sa doctrine».

L'exposition «Docteur Mussolini, un passé sensible» organisée par la Direction à Dornoy en ce moment revient sur le contexte vaudois et européen de l'attribution du titre, en insistant lourdement sur le fait que les autorités connaissaient le caractère violent du régime fasciste au moment de leur décision.

L'exposition, très bien fournie, traite aussi «d'autres passés sensibles» – Alfred Escher esclavagiste? Balthus éphémophile? etc. Elle pose la question du «plus jamais ça» par l'entremise du concept de la «fenêtre d'acceptabilité» théorisée par Joseph Overton. En résumé, à chaque époque correspond un ensemble d'idées socialement acceptables et politiquement défendables. Cette sensibilité peut être déplacée par un travail académique ou médiatique de propagande.

Un exemple récent serait la «zémourisation» du débat politique français, les questions jusque-là taboues de

remigration et de grand remplacement occupant depuis la dernière élection présidentielle une place centrale dans les médias de masse.

En tirant le thème d'une exposition historique aux débats sur la «montée des extrêmes», l'institution académique prend un salutaire recul historique, pour d'un même élan plonger tête baissée dans la polémique militante contemporaine.

L'Université semble condamnée à être à la fois le lieu d'un conformisme mandarin et un espace de pensée critique. En 2023, alors qu'elle présentait sa politique mémorielle concernant son ancien étudiant italien au Conseil de l'Université, elle remettait un d.h.c. à une chercheuse américaine spécialiste des politiques de quotas dans l'administration et de la «théorie critique de la race». Loin de nous l'idée d'assimiler la doctrine fasciste à la philosophie post-moderne et à ses réalisations. Mais cette anecdote ne peut manquer de nous interroger, et interrogera sans doute aussi les historiens des générations futures.

L. Hort

LA NATION

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
Edition
Ligue vaudoise
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne
Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

La menace selon le Conseil fédéral

Dans un rapport daté du 30 avril, les services de renseignements, à travers la voix du Conseil fédéral, se livrent à une analyse de la menace pesant sur la Suisse. Le rapport, destiné aux Chambres fédérales et au public, est assez court (13 pages)¹. Malgré son caractère nécessairement synthétique, nous avons de la peine tant à suivre sa démarche qu'à adhérer aux conclusions.

Le cadre géopolitique

Tout commence par une description de la géopolitique actuelle qui se résume à la montée en puissance de la Chine, de la Russie, de l'Iran et de la Corée du Nord. Etrange prémisse, car il faudrait élargir le champ, expliquer, nuancer: la Chine est certes devenue la première économie mondiale, elle monopolise certaines productions, contrôle des routes commerciales et de plus en plus de ports, en Afrique comme en Europe, et constitue un arsenal inégalé — mais de cela, aucune trace. Il semblerait qu'elle passe son temps à espionner la Suisse. Espionner quoi? Le rapport ne l'explique pas. On sait par la presse le fort intérêt chinois pour nos hautes écoles ou nos hangars d'aviation militaires, mais nous ne réalisons pas que cette posture défensive ne rend que très partiellement compte de la réalité: comme le rappelle l'expert du GCSP Jean-Marc Rickly dans ses conférences, la Chine a pris une longueur d'avance sur nous dans la plupart des domaines techniques: elle concentre par exemple 85 % des innovations dans le domaine de l'IA, contre 15 % aux Etats-Unis... tandis que l'Europe est aujourd'hui reléguée, selon ses termes, au rôle de «puissance régulante». On peut également rappeler que le secteur manufacturier chinois représente environ un tiers de la production industrielle mondiale. La menace principale n'est donc pas l'espionnage, mais bien le déclassé-ment technique et industriel des pays d'Europe, et leur dépendance vertigineuse.

De plus, il semblerait que la Chine soit, avec la Russie, la seule puissance active dans la recherche d'information. C'est oublier que la plupart de nos bases de données et la quasi-totalité de nos systèmes informatiques sont américains. De plus, tout le monde sait que dans chaque ambassade de pays de taille moyenne résident des collaborateurs issus des milieux sécuritaires, dont le métier est la collecte d'informations. Il faudrait donc distinguer entre activités illégales et pratiques diplomatiques habituelles, ce que le rapport ne fait pas.

Concernant la Corée, quel serait le lien, si ce n'est lointain, avec notre sécurité? Comme le rappelle Giuliano da Empoli dans son dernier livre, la côte ouest américaine est effective-

ment à portée des missiles coréens², et cela préoccupe la superpuissance étasunienne. Mais la phrase: «le développement de missiles intercontinentaux nord-coréens pouvant servir de vecteurs d'armes nucléaires a une influence sur la sécurité européenne» est aussi floue que fallacieuse, puisqu'il est précisé dans la foulée que «les Etats européens ne comptent pas parmi les principaux ennemis du pouvoir nord-coréen». Une lecture entre les lignes permet de comprendre que ce n'est que par leur solidarité avec les intérêts américains que les Européens se créent artificiellement cette nouvelle menace. L'envoi de troupes coréennes sur le front ukrainien, mentionné dans le rapport, ne nous concerne aussi que très indirectement et résulte aussi des connivences européennes.

Quant à l'Iran, nous avons la démonstration depuis quelques jours que ses moyens ont été largement surestimés, puisqu'il peine à faire jeu égal avec un pays dix fois moins peuplé que lui. Ici aussi, les complicités européennes ont encouragé les velléités bellicistes, tandis que le principe de l'attaque était, lui, intégré dans les cerveaux du public occidental depuis 2022 au moins, avec la sortie de *Top gun: Maverick*, dont le scénario jouait à l'avance les frappes dites «préventives» des USA, voire d'Israël. Or c'est imprégné de productions de ce genre que travaillent les milieux sécuritaires européens, l'image de l'ennemi étant intégrée sans réflexion. Pourtant, affaibli par une guerre économique qui dure depuis vingt ans, l'Iran ne représente en fait qu'une menace théorique pour ses voisins, puisqu'il n'a jamais pris l'initiative d'une attaque directe. Que les services de renseignements américains, relayés par l'Associated Press, eussent affirmé que l'Iran ne construisait pas de bombe nucléaire laissera encore longtemps planer le doute sur les raisons du bombardement américain.³

La désignation de ces menaces dans un rapport suisse ne s'explique que par la reprise aveugle de documents de sécurité américains datant de l'ère Biden comme le *Mémoire de sécurité nationale* de 2024, approuvé juste avant la passation de pouvoirs, ou la *Revue de posture nucléaire* de 2022. Les ennemis de nos amis seraient-ils aussi nos ennemis?

C'est pourtant Guy Parmelin qui déclarait le 1^{er} mai sur la RTS: «En politique internationale, il n'y a jamais d'amis, il y a des intérêts.» Il aurait pu ajouter que la Suisse n'a pas non plus d'ennemis, sauf ceux qu'elle se crée par ses alignements malheureux et ses maladroites répétées. On est en droit de se demander au passage s'il est opportun de citer nommément dans un rapport public des Etats avec lesquels nous entretenons par ailleurs d'excellentes relations diplomatiques.

Les menaces concrètes

Inévitablement, la Russie est au cœur de l'attention — au point de sembler faire office d'épouvantail: le pays est mentionné pas moins de trente-deux (!) fois. On apprend que Poutine, cité nommément trois fois, nous menacerait par tous les moyens imaginables, y compris les pires. Pourtant, nos relations ne demandaient qu'à rester excellentes, dans la tradition de neutralité que le tsar Alexandre I^{er} avait instaurée pour nous au Congrès de Vienne en 1815. Il est vrai que la Russie mène des opérations hostiles dans les pays européens, y compris sans doute chez nous, en profitant simplement de notre territoire ou en ciblant directement nos intérêts. Le Conseil fédéral a d'ailleurs la lucidité de reconnaître que, «dans le contexte de l'organisation de la conférence de haut niveau sur la paix en Ukraine, la Suisse s'est vue davantage ciblée par les médias de propagande russes. Depuis, elle se trouve plus fréquemment concernée par des activités d'influence russes». Cet aveu à demi-mot nous autorise à souligner que ce sont aussi nos choix de politique étrangère qui déterminent grandement la qualité des liens que nous entretenons avec les grandes puissances.

La première critique de ce rapport se résume à cette approche binaire



Canicule dans l'Ajoie et la bonne humeur

En été, il fait parfois chaud, et parfois pas. On serait tenté de considérer cela comme *assez normal*. Eh bien, nous nous trompons, car ça ne l'est pas. Aux premiers jours de grande chaleur, la presse nous a en effet annoncé «une courte *anomalie* de fraîcheur» après «une longue et très *inhabituelle* période de surchauffe». Le frais est anormal, le chaud aussi, et on en revient à cette question qui hante les so-

LE COIN DU RONCHON

ciologues: qu'est-ce que la normalité? L'article cité nous livre un début de réponse: «Les premières journées de chaleur sont toujours les plus difficiles à supporter. Après, on commence à s'habituer.» Ça au moins — et ça a tout l'air d'une affirmation scientifique — c'est *toujours la même chose*.

En continuant à lire tout ce que nos journaux préférés ont à nous dire d'indispensable à propos de la saison, nous tombons sur un autre article qui nous apprend que «nous ne sommes pas égaux face aux grosses chaleurs». On ne nous précise pas si cette inégalité est *normale* ou *anormale*, si elle est *choquante* et si les bureaux de l'égalité vont intervenir.

«Les Genevois ont bu trop d'alcool durant la canicule.» Voilà par exemple une information que, d'instinct, nous aurions considérée comme *normale*. On nous affirme pourtant que «c'est

du monde, qui diabolise les uns et oublie les autres, alors que la réalité est multicolore. Il semblerait, à lire cette analyse, que la contestation de l'hégémonie américaine constituerait une menace contre nos intérêts propres — et qu'elle serait l'apanage des quatre pays mentionnés ci-dessus. En fait, l'émergence de contrepoids à la toute-puissance d'un seul acteur est plutôt une bonne nouvelle pour les petits pays, et pourrait permettre au continent européen de prendre ce rôle de «puissance d'équilibre» autrefois dévolu à la France, ainsi qu'à la Suisse de jouer sa propre partition. De plus, force est de constater que c'est le reste du monde qui conteste l'ordre occidental établi au XX^e siècle, et en prend inévitablement le relais, ne serait-ce que pour des raisons démographiques. Nos services ne l'auraient-ils pas encore réalisé? Leur point de vue nous met en porte-à-faux avec ces évolutions récentes, alors qu'il faudrait s'y adapter.

Jean-Baptiste Bless

¹ *Appréciation annuelle de la menace - Rapport du Conseil fédéral aux Chambres fédérales et au public*, FF 2025 1447.

² Giuliano da Empoli, *L'heure des prédateurs*, Gallimard, 2025.

³ <https://apnews.com/article/gabbard-trump-intelligence-iran-nuclear-program-51c8d85d536f8628870c110ac05bb518>

«L'idéologie transgenre n'est pas en elle-même quelque chose de grave sur le plan moral mais elle est fondamentale sur le plan intellectuel parce que dire qu'un homme peut devenir une femme ou une femme un homme révèle une volonté de destruction de la réalité.

Emmanuel Todd, conférence à l'Académie des sciences de Moscou, 25 avril 2025.